ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

CANDIDATS CNED

DNB 2023

Académie de Toulouse

1) Inscription

En fonction de votre situation, le statut d'inscription au diplôme national du brevet diffère selon les possibilités d'inscription offertes par le CNED :

- **Elèves âgés de moins de 16 ans (CNED de Rouen) :**

Avec avis favorable de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale de votre département de résidence (classe complète à inscription réglementée gratuite). Le statut d'inscription requis pour l'examen est le statut CNED scolaire.

Sans avis favorable de l'inspecteur d'académie - directeur des services de l'éducation nationale de votre département de résidence (classe complète à inscription libre). Le statut d'inscription requis pour l'examen est le statut individuel.

- **Elèves de 16 ans à 28 ans (CNED de Toulouse)** :

Sans interruption de scolarité (ou moins de 12 mois) : classe complète à l'inscription réglementée, le statut requis lors de l'inscription à l'examen est le statut CNED Scolaire.

Sinon la catégorie du candidat requise sera CNED individuelle.

Tous les candidats CNED (scolaire ou adulte) doivent s'inscrire à l'examen du diplôme national du brevet uniquement en série générale.

À la fin de votre inscription vous devez imprimer la confirmation d'inscription qui est disponible sur Cyclades (document candidature).

Il faut ensuite la corriger si besoin, la scanner et l'importer dans Cyclades (Mes pièces -> Gérer mes pièce) **avant le vendredi 27 janvier 2023.**

2) Épreuves

Les candidats CNED passent les mêmes épreuves que les candidats scolaires :

DNB 2023
Évaluation de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400 points) (8 composantes du socle commun de connaissances de compétences et de culture) : - la langue française à l'oral et à l'écrit ; - langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; - les représentations du monde et l'activité humaine ; - langues étrangères et régionales ; - les systèmes naturels et les systèmes techniques ; - langage des arts et du corps ; - la formation de la personne et du citoyen ; - les méthodes et outils pour apprendre ; 4 niveaux de maîtrise : - Maîtrise insuffisante (10 points) - Maîtrise fragile (25 points) - Maîtrise satisfaisante (40 points) - Très bonne maîtrise (50 points)
Examen final : (400 points) - Mathématiques (100 points) - Français (100 points) - Sciences : deux matières parmi SVT, physique-chimie et technologie (50 points) - Histoire-géographie-enseignement moral et civique (50 points) - Épreuve orale (100 points)

Concernant les modalités d'évaluation de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture veuillez-vous rapprocher de votre organisme CNED de rattachement.